

Situation des droits de l'Homme au Sahara Occidental

Le Groupe de Genève appelle l'ONU à un débat

285 ONG proposent à l'ONU de créer le mandat de rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans le territoire non autonome du Sahara occidental et de veiller à ce que le Maroc respecte les normes du droit international humanitaire, y compris la Quatrième Convention de Genève.



Les forces d'occupation marocaines ont redoublé de férocité ces derniers mois

Les 285 organisations membres du Groupe de soutien de Genève pour la protection et la promotion des droits de l'homme au Sahara occidental ont appelé le Conseil des droits de l'homme des Nations unies à tenir un débat sur la situation dans les territoires occupés. Dans un document rendu public jeudi, les organisations en question proposent à l'ONU de créer le mandat de rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans le territoire non autonome du Sahara occidental. Elles appellent également toutes les Hautes Parties Contractantes aux conventions relatives aux droits de l'homme «à veiller à ce que le Royaume du Maroc respecte les normes du droit international humanitaire, y compris la Quatrième Convention de Genève». Les auteurs du document dénoncent le harcèlement, la torture et la violence sexuelle», perpétrés par le Maroc pour faire taire les défenseurs sahraouis des droits de l'homme. Avant la rupture du cessez-le-feu, les forces d'occupation marocaines ont commencé une campagne contre les journalistes et les défenseurs sahraouis des droits humains, notamment les membres de l'Organisme sahraoui contre l'occupation marocaine (ISACOM), signalent les signataires du document. Au cours des 6 derniers mois, plus de 720 incidents ont été enregistrés, ajoutent-ils. Le 8 mai, des policiers marocains ont arbitrairement attaqué le défenseur sahraoui des droits humains Hassanna Abba, alors qu'il rentrait chez lui après avoir rendu visite à son frère. Ils l'ont insulté et frappé à la tête, aux pieds et aux mains avant de le laisser dans la rue en état de choc, informe le document. De telles violences arbitraires ont également été documentées contre le militant sahraoui Hammad Hammad le 9 mai, lorsque la police l'a attaqué alors qu'il rendait visite à un collègue, ajoute-t-il.

La situation de la militante sahraouie des droits humains, Sultana Khaya et de sa famille, y compris la mère (84 ans) et les enfants (le plus jeune est âgé de 2 ans), est particulièrement extrême. Depuis le 19 novembre 2020, Khaya et certains membres de sa famille sont assignés à résidence de manière arbitraire et subissent de graves violences physiques et psychologiques, poursuit la même source. Les 10 et 12 mai, la situation a dégénéré lorsque des dizaines d'agents cagoulés ont fait irruption au domicile de Khaya avant l'aube, alors que la famille dormait. Lors du premier raid, ils ont saccagé la maison et arrêté Babouizid Mohammed Saaed Labhi (président du Collectif des défenseurs sahraouis des droits de l'homme - CODESA), Salek Baber et Khaled Boufraya, assure le document. «Les agents marocains ont battu deux membres de la famille, détruit des meubles et d'autres objets et volé des documents, de l'argent, des ordinateurs et d'autres objets de valeur. A ce jour (27 mai 2021), la police marocaine empêche les membres de la famille de passer la nuit avec Khaya et sa jeune soeur Louara. La campagne de diffamation s'est également intensifiée. La police a de nouveau volé le téléphone de Sultana et a publié en ligne des enregistrements audio de conversations privées avec son psychologue et sa nièce, discutant des détails du viol. Il s'agit d'une tactique de dénigrement sexuel similaire à celle utilisée contre la journaliste Nazha El-Khalidi, destinée à détruire sa réputation et sa crédibilité au sein de la communauté sahraouie. La soeur Louara a également reçu des menaces inquiétantes d'enlèvement, ce qui l'empêche de sortir de chez elle», ajoute-t-il. «Les trois défenseurs des droits de l'homme susmentionnés (Babouizid Mohammed Saaed Labhi, Salek Baber et Khaled Boufraya) ont été torturés pendant des heures, conduits dans une partie reculée du désert et abandonnés sur place, à plusieurs kilomètres de Boujdour et de Layoune», informe encore le texte. Lors du second raid du 12 mai, les policiers qui ont fait irruption dans la maison ont violé Sultana et Louara avec des objets, ont agressé leur frère et ont versé un liquide nauséabond et nocif sur toute la maison, les meubles et les vêtements, rendant la maison presque inhabitable», poursuivent les organisations de défense des droits humains. «L'éminente activiste sahraouie Mina Baali, membre fondateur de l'ISACOM, est également assignée à résidence depuis le 8 mai. Le 9 mai, après un rassemblement pacifique sur un toit, plus de 50 agents marocains masqués ont

fait irruption chez elle, l'ont torturée ainsi qu'une amie, ont détruit des biens et volé du matériel électronique, de l'argent et de la nourriture, et ont coupé l'électricité», note le document. Le groupe de Genève attire également l'attention sur la situation catastrophique dans laquelle se trouvent les détenus sahraouis, précisant que la plupart d'entre eux sont détenus sur le sol du Royaume du Maroc, en violation de l'article 76 de la Quatrième Convention de Genève. «Des actes de torture et d'autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants sont infligés quotidiennement aux prisonniers politiques sahraouis dans les centres de détention marocains», affirme ce groupe de soutien aux Sahraouis.